

”

**Mise en place d'un  
devoir de vigilance  
pour les entreprises**

**46,2 %** des plus  
grandes entreprises  
mondiales n'ont pas  
pu démontrer  
d'engagement  
envers les **droits  
fondamentaux**



## Le MJS c'est quoi?

Un mouvement d'action  
citoyenne, d'initiative politique et  
de prise de position sensible aux  
valeurs de **gauche**, de **solidarité** et  
de **changement**.

On lutte pour que tout le monde  
soit sur un pied d'égalité.

C'est aussi un lieu de rencontres,  
d'échanges, de soirées, de  
voyages, de belles amitiés, bref..  
t'auras de quoi t'amuser au MJS!

Rejoins le MJS, pour une  
gauche **socialiste** et  
**progressiste**



☎ +32 486 02 31 49  
✉ [communication@jeunes-socialistes.be](mailto:communication@jeunes-socialistes.be)  
🌐 [jeunes-socialistes.be](http://jeunes-socialistes.be)

### NOS REVENDICATIONS

Le MJS demande :

- Que les **petites et moyennes entreprises** soient également assujetties au devoir de vigilance
- Que les **mesures de protection environnementale** recommandées par la commission de l'environnement soient prises en compte
- D'améliorer l'**accès à la justice** pour les victimes et inverser la charge de la preuve
- Que le devoir de vigilance soit imposé à tout le **secteur financier** (banques, assurances, etc.) qui est très impactant



# Pourquoi la Belgique doit aller plus loin que le cadre européen ?

La grande majorité des entreprises ont étendu leurs chaînes de production à une échelle mondiale, cherchant ainsi à maximiser leurs profits et leur efficacité.

Cependant, cette expansion ne s'est pas accompagnée d'une responsabilité sociale équivalente. Ces entreprises **portent atteinte aux droits sociaux et environnementaux** et les effets négatifs sur la société de leurs activités sont souvent rendus invisibles aux yeux du grand public.

Le Corporate Human Rights Benchmark CHRB, pour l'année 2020, est clair: 46,2 % des plus grandes entreprises mondiales n'ont pas pu démontrer d'engagement envers les droits fondamentaux.

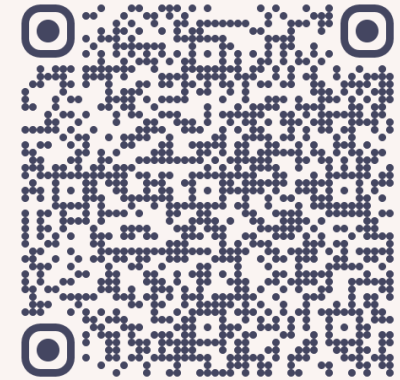
Pour faire face à cette situation, le Parlement européen a approuvé une directive sur le "devoir de vigilance".

L'objectif du devoir de vigilance est de responsabiliser les entreprises dans leurs activités à l'étranger et tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Cette directive, qui doit encore être approuvée par les États membres, est un premier pas ambitieux pour qu'il n'y ait plus de violations de droits sociaux et environnementaux. Cependant, elle a une **portée très limitée**.

TW : Ce document utilise une forme d'écriture "non inclusive" pour garantir son accessibilité à toutes les personnes en situation de handicap vis-à-vis de la lecture ou utilisant un logiciel de synthèse vocale. Les termes tels que "étudiant" et autres qualificatifs désignent indistinctement les personnes de tous genres

## Envie d'en connaître plus sur le sujet?



**Scan ici**